



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 19 juin 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 13 juin 2025

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 42
Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de présents participant au vote : 29
Nombre de procurations : 10

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Christine MARTIN	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur François SARRON-PILLOT
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Céline TONOT	Monsieur Patrick CHAPUIS
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Dominique GRIMPRET	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Patrick BAUDEMENT
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Denis HAMEAU	Madame Monique BAYARD
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Karine HUON-SAVINA	
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	
	Madame Ludmila MONTEIRO	

Membres absents :

Monsieur Jean-François DODET	Madame Nathalie KOENDERS pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Jean-Patrick MASSON pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à Monsieur Dominique GRIMPRET
	Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Monsieur Denis HAMEAU
	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Monsieur Lionel SANCHEZ

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES
Association Initiative 21 - Demande de subvention 2025

L'association Initiative Côte d'Or est l'une des 8 plateformes en région Bourgogne-Franche-Comté du réseau Initiative, fondée en 2001 par la Caisse des Dépôts et Consignations, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, le Conseil Général de Côte-d'Or et le Conseil Régional de Bourgogne, le réseau Initiative 21 vise à détecter et soutenir le financement des initiatives de création, reprise et développement d'entreprises en Côte-d'Or.

L'association est reconnue par ses partenaires financiers, notamment bancaires, pour son savoir-faire. Elle intervient en apport de conseils et en fonds propres sur les créations et reprises d'entreprise, et se distingue par son effet de levier significatif sur l'obtention de prêts bancaires nécessaires à la réalisation et à la pérennité de ces projets, avec un taux de survie de 96 % à trois ans pour les projets financés.

L'association s'appuie sur un réseau de 250 bénévoles, mobilisés dans les comités d'agrément ou le parrainage des entreprises accompagnées. Elle engage des outils financiers qui sont principalement des prêts d'honneur à taux zéro à la personne, et instruit également des avances remboursables régionales.

Initiative 21 joue un rôle crucial dans la mobilisation de ressources financières pour constituer ses fonds de prêts auprès de diverses institutions (Europe, État, Collectivités locales, financeurs privés), totalisant plus de 5 700 000 €, somme complétée notamment par des engagements de Bpifrance. Les interventions d'Initiative 21 s'inscrivent en complémentarité avec les outils BGE et de la CCI sur la sensibilisation et l'accompagnement post-crédation des entreprises.

En 2024, dans le cadre de ses outils financiers habituels, Initiative 21 a soutenu sur le territoire de Dijon métropole :

- 204 porteurs de projets accompagnés,
- 98 projets financés,
- 353 emplois soutenus,
- 1 296 000 € de prêts à taux 0 % octroyés et aides régionales instruites,
- 154 655 € d'accompagnement personnalisé par l'équipe des permanents.

La répartition de ses interventions équivaut en moyenne à 55 % de dossiers en création, 35 % en reprise et 10 % en croissance.

Pour 2024, le budget de fonctionnement prévisionnel de l'association s'élève à 411 921 €, selon le plan de financement en annexe. La Région contribue à hauteur de 158 536 €. Le Département de Côte-d'Or n'apporte pas de financement. La CCI 21 participe à hauteur de 1 100 €.

Afin de conforter ses actions en faveur de l'entrepreneuriat et l'accompagnement des entreprises, il est proposé de renouveler l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 60 000 € à Initiative 21, comme l'année précédente. Cette aide représente 17 % du coût de fonctionnement de l'association (hors valorisation du bénévolat).

Les autres financements proviennent des partenaires bancaires, des cotisations des membres, des dons de partenaires privés, de la valorisation du temps des bénévoles et de missions effectuées dans le cadre d'Appels à Projets.

Le versement de Dijon métropole interviendra selon les modalités définies dans la convention de financement à établir entre Dijon métropole et l'Association Initiative 21.

Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :

- **d'attribuer** une subvention de 60 000 € au titre de l'exercice 2025 à l'association Initiative 21 selon les modalités énoncées dans la convention jointe ;

- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

SCRUTIN	POUR : 39	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 10 PROCURATION(S)	